



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

**La croissance économique,
gage de la compétitivité du Canada**
*L'apport important des collèges et universités
de la francophonie canadienne*

Mémoire

présenté au

Comité permanent des finances de la Chambre des communes

par

**l'Association des collèges et universités de la francophonie
canadienne (ACUFC)**

dans le cadre des

Consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019

Le 27 juillet 2018

1. RECOMMANDATION

Que le gouvernement du Canada augmente ses investissements dans le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) de 35 % au cours des quatre prochaines années, en y injectant un montant additionnel de 455 millions de dollars sur quatre ans, afin d'atteindre les cibles linguistiques qu'il s'est fixées dans son *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*.

2. MISE EN CONTEXTE

Le Comité permanent des finances de la Chambre des communes invite les Canadiens à participer à son processus de consultation prébudgétaire en prévision du budget de 2019, qui portera sur les thèmes de la croissance économique et de la compétitivité.

L'ACUFC est heureuse de soumettre le présent mémoire en réponse à l'invitation du Comité. L'association regroupe 21 collèges et universités francophones ou bilingues, situés dans des communautés francophones minoritaires du Canada. Plus de 23 000 programmes collégiaux et universitaires sont offerts au Canada en français et en anglais et seulement 1 200 de ceux-ci sont offerts en français par les établissements membres de l'association. L'ACUFC a pour but d'accroître l'accès à l'enseignement postsecondaire en français dans l'ensemble du pays, afin de contribuer à offrir un réel continuum d'éducation en langue française, de la petite enfance au postsecondaire. L'ACUFC coordonne également le Consortium national de formation en santé (CNFS) et le Réseau national de formation en justice (RNFJ), deux initiatives qui ont fait leurs preuves en soutenant la collaboration inter-établissements et en favorisant l'augmentation de l'offre de programmes postsecondaires et de formation continue en langue française en milieu minoritaire.

Les membres de l'ACUFC bénéficient de financement du Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE), géré par Patrimoine canadien, et ce depuis la création du programme. Le but de ce mémoire est de partager nos préoccupations concernant les sommes allouées à ce programme.

3. CIBLES LINGUISTIQUES DU *PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES 2018-2023* : *INVESTIR DANS NOTRE AVENIR*

Le 28 mars 2018, le gouvernement fédéral présente le *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir (Plan d'action)*. Cette annonce donne suite au budget de 2018, qui a pour thème *Égalité + Croissance – Une classe moyenne forte*.

Dans le budget, le gouvernement reconnaît l'importance d'appuyer la dualité linguistique du Canada. Il affirme que des communautés bien implantées de langue officielle en situation minoritaire font partie intégrante de l'histoire et de l'identité du Canada et qu'elles sont « **essentiels à la compétitivité** du Canada dans un contexte de plus en plus mondialisé¹ ». Le budget annonce un nouveau financement de 400 millions de dollars sur cinq ans, à compter

¹ Gouvernement du Canada, *Égalité + Croissance – Une classe moyenne forte*, le 27 février 2018, p. 206.

de 2018-2019, ainsi que de 88,4 millions de dollars par année par la suite, pour appuyer le *Plan d'action*.

Le *Plan d'action* présente la vision du gouvernement en matière de bilinguisme et de dualité linguistique jusqu'en 2036. Ses trois axes principaux sont le soutien à la francophonie canadienne, l'accès aux services et l'appui à l'apprentissage de la seconde langue officielle. Des **cibles linguistiques mesurables** ont été fixées pour deux des trois axes, soit de stabiliser le poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire à 4 % d'ici 2036² et de faire augmenter le taux de bilinguisme des anglophones à l'extérieur du Québec de 6,8 % à 9 % au cours de la même période³.

Ces cibles, bien qu'ambitieuses, ont le mérite d'être claires et permettent de déterminer le nombre de francophones qui devraient s'identifier comme tels lors du recensement de 2036, ainsi que le nombre d'anglophones qui devraient se déclarer bilingues lors du même recensement. Le tableau ci-dessous présente ces nombres en fonction des projections publiées par Statistique Canada.

Tableau 1. Cibles démographiques linguistiques du gouvernement fédéral, 2036⁴

Cible démographique	2016	Cible du plan d'action – 2036	Nombre absolu en 2036	Augmentation nette
Population francophone, Canada moins le Québec	1 000 000	4 %	1 400 000	400 000
Population anglophone bilingue, Canada moins le Québec	1 800 000	9 %	3 100 000	1 300 000

* Selon le scénario de croissance moyenne, [Statistique Canada](#) projette une population d'environ 35 millions de personnes au Canada moins le Québec en 2036 (chiffres arrondis).

Les mesures mises de l'avant dans le *Plan d'action* devraient permettre, à l'extérieur du Québec, de faire augmenter de 400 000 le nombre de francophones en 18 ans et de 1 300 000 le nombre d'anglophones bilingues au cours de la même période.

² Gouvernement du Canada, *Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023 : Investir dans notre avenir*, le 28 mars 2018, p. 15.

³ *Ibid.*, p. 41.

⁴ Bisson, Ronald, *Analyse du plan d'action pour les langues officielles 2018-2023*, juin 2018, p. 4.

4. AVANTAGES ÉCONOMIQUES DU BILINGUISME

Ces cibles sont fort intéressantes pour contribuer à la **croissance économique du pays** et pour bien positionner le Canada sur l'échiquier du commerce international. En effet, une étude réalisée par le Conference Board du Canada pour le compte du Réseau de développement économique et d'employabilité Canada (RDÉE Canada) et la Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) a confirmé à quel point la connaissance du français a favorisé les échanges commerciaux entre le Nouveau-Brunswick et le Québec et les pays francophones⁵. Selon le directeur du centre des études municipales du Conference Board du Canada, la langue commune joue un rôle central dans les relations commerciales, permettant ainsi à un pays de multiplier le nombre de ses partenaires commerciaux potentiels.

Le ministre québécois responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne, l'honorable Jean-Marc Fournier, a d'ailleurs déclaré lors de la clôture de la 23^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne en juillet 2018 à Whitehorse (Yukon), que « Les deux langues officielles du Canada nous ouvrent au monde. Plus de Canadiens qui parlent français, c'est un **avantage commercial** pour tous les Canadiens⁶ ».

Ces constats représentent d'autres bonnes raisons d'applaudir les cibles linguistiques mises de l'avant par le gouvernement fédéral dans le *Plan d'action*.

5. IMPACT DU DÉFICIT D'INVESTISSEMENT DANS LE PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT (PLOE)

Le gouvernement a retenu plusieurs mesures pour lui permettre d'atteindre ses cibles linguistiques. Toutefois, le milieu de l'éducation est souvent celui qui convient le mieux pour permettre aux jeunes d'apprendre le français⁷. En effet, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de 1967 ciblait déjà clairement ce milieu comme le cadre le plus fondamental au maintien de la langue et de la culture des communautés francophones vivant en situation minoritaire⁸.

De plus, une analyse du bilinguisme chez les jeunes, réalisée en 2006 pour le compte de Statistique Canada, démontrait que l'enseignement approfondi en langue seconde dans un programme scolaire enrichi ou d'immersion avait une incidence positive à long terme sur le

⁵ Rythmebeat.com, [Le bilinguisme, un atout pour l'économie](#), site consulté en juillet 2018.

⁶ Jean-Marc Fournier, Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, https://twitter.com/jeanmfournier_?lang=fr, juillet 2018.

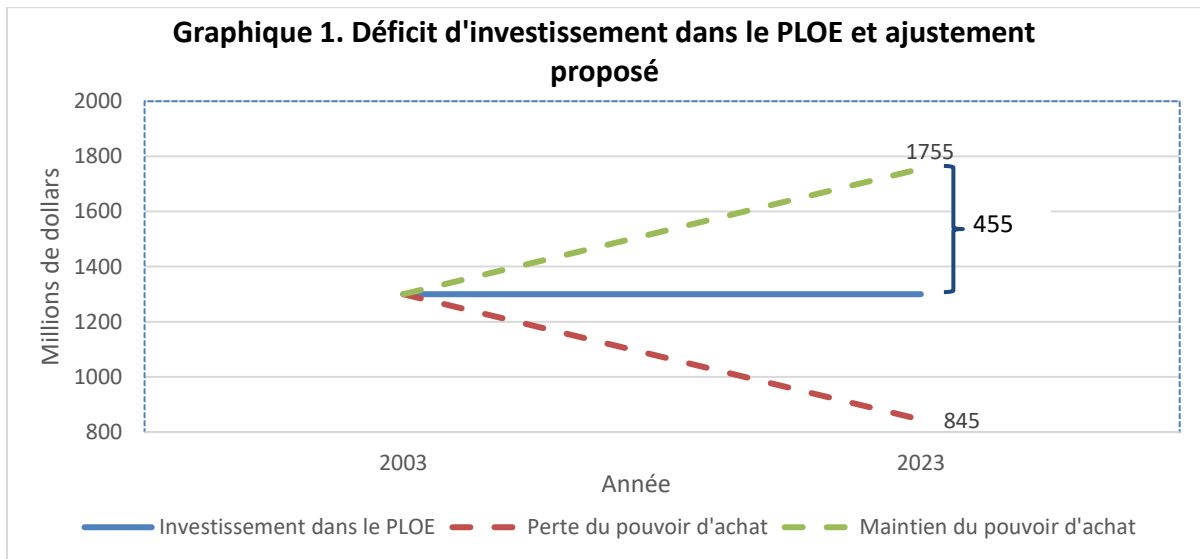
⁷ Conseil canadien sur l'apprentissage, *L'enseignement en immersion française au Canada*, mai 2007, p. 3.

⁸ Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. *Les langues officielles*. Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, p. 128.

bilinguisme, et que plus l'exposition des jeunes à leur langue seconde était longue, plus leur taux de bilinguisme était élevé⁹.

Les études démontrent sans équivoque que l'éducation est l'un des piliers fondamentaux de la vitalité des communautés francophones minoritaires au Canada et du bilinguisme des anglophones.

En dépit de cela, le gouvernement n'a pas augmenté ses investissements dans le PLOE depuis 2003 et le *Plan d'action* ne prévoit aucune somme additionnelle dans ce programme au cours des cinq prochaines années¹⁰. En 2023, les investissements fédéraux réels dans le PLOE seront inférieurs de 35 % à ceux de 2003, si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie entre 2003 et 2023. Cela représente un déficit d'investissement de 455 millions de dollars.



Compte tenu de l'inflation, la diminution réelle des investissements dans le PLOE se fait ressentir aux quatre coins du pays, tant à l'élémentaire qu'au secondaire et au postsecondaire. Au sein des établissements membres de l'ACUFC, ce manque à gagner se traduit entre autres par :

- ✓ Une difficulté à maintenir, développer et enrichir des programmes et des ressources pédagogiques en langue française;
- ✓ La difficulté d'embaucher des femmes professeures au palier universitaire¹¹;

⁹ Statistique Canada, *Bilinguisme chez les jeunes au Canada*, site consulté en juillet 2018.

¹⁰ Gouvernement du Canada, *Investir dans notre avenir – Plan d'action pour les langues officielles 2018-2023*, le 28 mars 2018, p. 49.

¹¹ Statistique Canada, *Les femmes et l'éducation*, décembre 2011, p.25.

- ✓ Une difficulté à recruter, dans les programmes de formation en enseignement et dans d'autres programmes postsecondaires offerts en français, des étudiants issus des écoles de la minorité ou des programmes d'apprentissage de la langue seconde;
- ✓ Un manque de financement pour améliorer l'accès aux programmes postsecondaires en français, entre autres pour augmenter la participation des femmes aux métiers spécialisés ainsi qu'aux professions en technologie, ingénierie et mathématique¹²;
- ✓ Un manque de financement pour entreprendre des activités de recherche et de diffusion du savoir.

Les difficultés que vivent présentement les établissements postsecondaires membres de l'ACUFC en vue de maintenir la qualité et le nombre de leurs programmes offerts en français présentent un obstacle réel à la capacité du gouvernement fédéral d'atteindre les cibles linguistiques fixées dans le *Plan d'action*.

6. CONCLUSION

Le *Plan d'action* constitue un geste courageux de la part du gouvernement du Canada. Il établit des cibles d'intervention précises pour favoriser la démographie des communautés francophones en situation minoritaire ainsi que pour faire augmenter le bilinguisme des anglophones à l'extérieur du Québec.

Le gouvernement a augmenté ses investissements de façon marquée dans plusieurs domaines, dont l'immigration, la petite enfance et l'appui aux organismes des communautés francophones vivant en situation minoritaire. Ces nouvelles sommes permettront à ces communautés d'être mieux placées pour contribuer pleinement à la croissance économique du pays.

Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas augmenté ses investissements dans le Programme des langues officielles dans l'enseignement, l'un des piliers les plus importants pour l'atteinte des cibles du *Plan d'action*. **C'est pourquoi l'ACUFC recommande que le gouvernement injecte un montant additionnel de 455 millions de dollars dans le Programme des langues officielles dans l'enseignement au cours des quatre prochaines années.**

¹² *Ibid.*, p.21